

EXTRAIT :



Nombre de membres en exercice : 39

PRESENTS (26) : M. ABELIN, Mme LAVRARD, MM. MELQUIOND, MIS, Mme BOURAT, M. BEN EMBAREK, Mme BRAUD, M. DUMAS, Mme PETIT, M. BRAILLARD, Mme AZIHARI, Mme ROUSSENQUE, M. MEUNIER, Mme PHILIPPONNEAU, M. PREHER, Mme CASSAN-FAUX, MM. ERGUL, BENDJILLALI, Mme MESLEM, MM. GAILLARD, GUERIN, Mme MERY, M. GANIVELLE, Mme WEINLAND, M. MICHAUD, Mme BRARD.

POUVOIRS (11) :

Mme RABUSSIÉ mandant a pour mandataire M. MEUNIER
M. MAUDUIT mandant a pour mandataire M. ABELIN
M. BAUDIN, mandant a pour mandataire M. PREHER
Mme FARINEAU mandant a pour mandataire Mme LAVRARD
M. LAURENDEAU mandant a pour mandataire M. DUMAS
M. BEAUDEUX mandant a pour mandataire M. MIS
Mme MONTASSIER mandant a pour mandataire M. MELQUIOND
Mme LEBORGNE mandant a pour mandataire M. BEN EMBAREK
Mme COTTEREAU mandant a pour mandataire Mme BOURAT
Mme METAIS mandant a pour mandataire Mme MERY
M. AUDEBERT mandant a pour mandataire Mme BRARD

EXCUSES (2) : M. BARAUDON, Mme PESNOT-PIN

Nelly CASSAN-FAUX a été désignée pour remplir la fonction de secrétaire de séance

RAPPORTEUR : Monsieur Jean-Pierre ABELIN

OBJET : Travaux d'accessibilité et d'optimisation énergétique Centre Social des Minimes – Avenant n°1 au marché M16 – 18V du 22 janvier 2016

Mesdames, Messieurs,

La Ville de Châtellerault a lancé un marché à procédure pour la réalisation de travaux d'accessibilité et d'optimisation énergétique au Centre Social des Minimes par délibération n°27 en date du 15 décembre 2015 et le conseil municipal a autorisé le Maire à signer les marchés de travaux avec les entreprises retenues.

Des ajustements techniques de chantier s'avèrent nécessaires pour le lot n°1 :

Objet de l'avenant n°1 au lot 1 : Plus-value suite à l'étude béton et à la mise à jour des fondations existantes :

- **Lot 1 : Gros Oeuvre Démolition – Entreprise SARL DUPUY.**
 - **Montant TTC initial** : 78 713,42 €
 - **Avenant n°1** : 7 159,20 €
 - **Nouveau montant TTC** : 85 872,62 €
- Soit une augmentation de 9,10%.**

* * * * *

VU l'article 28 du code des marchés publics relatif aux procédures adaptées,

VU la délibération n°27 du conseil municipal du 15 décembre 2015 relative à la signature des marchés de travaux pour les travaux d'accessibilité et d'optimisation énergétique au Centre Social des Minimes ,

COMMUNE DE CHATELLERAULT

Délibération du conseil municipal

du 23 juin 2016

n° 39

page 2/2

CONSIDERANT la proposition de l'entreprise concernée entraînant une variation dans le montant du marché de travaux,

Le conseil municipal, ayant délibéré, décide :

- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer l'avenant au marché M16-18V pour les montants indiqués ci-dessus ou toutes pièces relatives à ce dossier.

Les dépenses seront imputées sur la ligne budgétaire 422.5/2313/P1069/4550.

UNANIMITE

Certifiée exécutoire

Par le maire de CHATELLERAULT

Publié à la mairie, le 30/06/16

Pour ampliation,

Pour le maire et par délégation,

La responsable du service juridique

Nadège GROLLIER

